

contact@etienne-trouvers.com
www.etienne-trouvers.com

à Mme Isabelle PALLOT-FROSSARD
Directeur du C2RMF
Palais du Louvre
14, quai François Mitterrand
75001 Paris

Réf : 232

Objet : *L'Atelier du Peintre* de G. Courbet au M'O

Madame le directeur,

J'accuse réception de votre courrier en date du 15 avril 2015 et vous en remercie. Permettez-moi toutefois d'observer que je n'y trouve aucun élément de réponse scientifique aux interrogations posées par les documents critiques que j'ai mis en ligne, et qui ont dû être transmis à vos services.

J'y retrouve, en revanche, les formules d'esquive doctrinale caractéristiques des Services de la fonction publique dès lors qu'ils se voient contraints de fournir une « réponse » dans laquelle ils entendent bien ne rien abandonner de leurs prérogatives.

Ainsi nous sont présentés des arguments de défense de la démarche entreprise sur *L'Atelier du peintre*, que, sur le plan de la connaissance, je qualifierais de *désinformation*, une couverture verbale similaire à ce que le public trouve diffusé par les médias ou sur le web (cf. donc, en complément : billets de mon [blog, du 4, 5 et 6 déc. 2014 ; 24 janv. et 28 février 2015](#)).

J'aimerais pourtant croire, comme d'autres – et plutôt beaucoup plus que d'autres – en l'infailibilité des pratiques de la restauration du C2RMF et pouvoir accepter les arguments servis. Hélas !...

Pour commencer, je trouve singulier d'incriminer Courbet, l'un des meilleurs peintres en son métier (réaliste). C'est vraiment épatant d'assurance, cette idée d'une « *fragilité due à la préparation* » originelle et aux transports multiples, présentée comme pour occulter les responsabilités antécédentes des années 1977, 1984 & 1985, puis reprises aussi en 1986 ?! – Comme pour illustrer au Louvre cette maxime : '*L'enfer est pavé de bonnes intentions*' ; et rencontrer le proverbe finnois : '*Nul ne skie assez doucement pour glisser sans laisser de traces*' !

Il y aurait donc une sorte de préhistoire « *des soulèvements récurrents* » et des rigidités consécutives à l'opération de rentoilage de 1936. Car pourquoi ne pas remonter aussi aux dommages naturels après les sauvetages de guerre (possibilité de cloques et autres...) ?

Ce chef-d'œuvre fut fréquenté jusqu'en 1986 par tout visiteur attentif des salles Mollien, non comme une ruine de jadis, sans « *coloris et contrastes... à sécuriser* », mais comme l'expression d'un doux climat intérieur d'atelier requérant 'le temps long du merveilleux pictural' - pardon pour ces souvenirs décalés des années 1980, époque où j'étudiais le Delacroix et ne manquais pas de regarder le grand tableau voisin.

Epoque, aussi, où il m'a été donné de rencontrer à plusieurs reprises, et dans une délectation partagée du Courbet, des Cremonini, César, Etienne Martin, Georges Jeanclos, et d'autres maîtres dont les noms ne vous diraient rien... Et temps où je ne me souviens pas que l'état de cette vaste peinture effrayait les conservateurs du Louvre... (pas assez, en tout cas, pour s'opposer à son transport pour l'ouverture du M'O, puis au Grand-Palais). Ils n'évoquaient pas, en cette époque si

proche de la nôtre, de « soulèvements » périlleux. Et se juraient avec sagesse de ne plus jamais faire de tels rentoilages dans le monumental...

Allez donc, après cela, comprendre le pourquoi de tant et tant d'efforts de nos zélés 'restaurateurs' mandatés ? (cf. illustration, [billet/blog du 6 déc. 2014 au point n°4](#) ; et [billet du 4 déc. au point n°8](#)), le pourquoi : cette idée de **vitrifier** à grands coups de revernissages successifs les chefs-d'œuvre ?

Madame le directeur du C2RMF, tout admirateur de Gustave Courbet – le maître des peintres – ne peut que se réjouir d'une restauration justifiée. À la condition qu'elle respecte les principes fondamentaux exprimés par G. Lafenestre (en 1904, conservateur des Peintures au musée du Louvre) consistant, comme vous l'énoncez, à « *laiss[er] une couche significative de résines anciennes (...) garantissant le degré mesuré de l'intervention* ». Mais en l'occurrence, que signifie exactement l'expression : « *degré mesuré...* » ? Ne vaudrait-il pas mieux parler, par exemple, de *degré modéré de l'intervention* lors d'un allègement des vernis ? L'éthique traditionnelle française pose que « **sous aucun prétexte, le restaurateur ne doit dévernir une peinture à fond** ». Est-ce bien le cas, en l'espèce ?

Lanceur d'alerte sur l'enjeu culturel essentiel que représentait la « *restauration en public* » des *Noces de Cana* de Paul Véronèse au musée du Louvre, en 1989, j'ai mis en orbite, avec l'appui actif de Jean Bazaine, un texte d'appel intitulé : *Le patrimoine dévoyé ?* Or, au point d'interrogation près, la quasi-totalité des arguments de ce texte demeure valide au regard des 'réponses' qui me parviennent à propos du grand Courbet.

Comme vous le savez sans doute, le texte de l'Association pour le respect du Patrimoine artistique (l'ARIPA) avait été très largement contresigné et commenté par de nombreuses personnalités reconnues pour leur pertinence ou leur autorité en la matière... J'ajoute qu'à cette époque (fin 1991, début 92), c'est **avec l'accord du directeur des Musées de France** qu'une association compétente devait pouvoir proposer une suppléance à la présence de Jean Bazaine en Commission de restauration.

Nous étions alors en plein accord avec les propos du sociologue Guy Debord : « *Il a suffi de faire donner la Garde des experts : et ils ont vite enlevé la formule, d'un assaut irrésistible (...). Le faux forme le goût, et soutient le faux, en faisant sciemment disparaître la possibilité de référence à l'authentique. On refait même le vrai, dès que possible, pour le faire ressembler au faux. (...) C'est pourquoi les fresques de Michel-Ange devront prendre des couleurs ravivées de bande dessinée...* ». Et avec ceux de combien d'historiens d'art eux aussi révoltés par les pratiques du système ! Alessandro Conti en premier lieu, mais aussi André Chastel, dont Georges Duby m'a dit qu'il était, sur la fin, consterné par le rôle 'délétère' que l'on avait su lui faire jouer. '... Mais il ne pouvait plus le dire, ni soutenir de sa réprobation : tout ce qui s'était tramé au Vatican !' Le peintre Jean Bazaine, quant à lui, écrivait : « **C'est donc un problème international qui se pose : l'avenir de la peinture est en jeu.** » Il pressentait – en pesant chaque mot – l'institution d'un foyer de 'consumation' des musées, et, par voie de conséquence, le déclin français dans le domaine artistique, sensible et culturel...

Malgré tous les handicaps imaginés, L'ARIPA a poursuivi son combat. Après avoir longtemps demandé un débat sous l'égide de l'UNESCO, elle a obtenu, à l'arraché, une confrontation à l'*auditorium du Louvre*, en décembre 2002. Ce parallèle était-il savamment piégé ? En tout cas, malgré la présence d'esprits lucides et universitaires, dont James Beck, la teneur des débats ne s'est pas hissée, me semble-t-il, à la hauteur des enjeux... Néanmoins l'Association, avec courtoisie et diplomatie, a persévéré... Elle a fait paraître 43 numéros, riches d'études, d'enquêtes et de réflexions, de la revue **Nuances**. Comme je l'avais promis à Bazaine, elle a sauvé l'honneur d'une profession. Aujourd'hui, vous le savez, l'ARIPA est co-présidée par un peintre et un restaurateur, preuve que le dialogue est possible. Concrètement, elle a permis d'éclairer bien des éléments de réflexions, apporter nombre de témoignages nécessaires aux restaurateurs mêmes. Et elle conserve le bel espoir de

l'engagement conjoncturel d'un Directeur des musées de France – malgré la marche forcée des EPA !... (d'où en grande partie, peut-être, cette 'restauration' de *L'Atelier* de Courbet au M'O ?).

Sur un autre plan de conscience, en ces temps de mondialisation, où nos contemporains aiment à communier sur des événements culturels, il convient, hélas, d'y mieux regarder.

Pour dire autrement les choses, Raymond Mason m'écrivait cette considération, d'ailleurs partagée à l'ARIPA lors d'une discussion avec Xavier Valls et Jean Leymarie : « *Si on aime les œuvres d'art, si on songe par quels miracles elles ont survécu depuis la main de l'artiste jusqu'à nous, par quelles vicissitudes, guerres, vols et troc échappés, le mot résurrection (par les regards) serait juste, et désigner le musée comme un paradis point trop fort.* »

Seulement voilà, il se trouve qu'existent au sein de ces paradis des *Services de restauration* qui peuvent pousser ou retenir à leur gré, selon les pays, « *un niveau mesuré de restauration* ».

Il se fait que, dans l'optique actuelle et la mode d'aujourd'hui au musée, ce travail de 'restauration' ne répond pas à une demande de l'Art. Il se justifie par des nécessités secondaires périlleuses : l'activité de la société savante en histoire de l'Art, l'intérêt des éditeurs, le normatif et l'occasionnel du mécénat d'entreprise, la satisfaction supposée d'un public captif de la consommation du '*tout voir à toute vitesse*'. Grand exclu : le besoin, inhérent à l'être humain, de se sentir plus vivant face à des réalités artistiques pérennes. Car précisément dans les constants flux actuels d'images, c'est en tant que références à la 'beauté' que le public pense que les chefs-d'œuvre originaux des Beaux-Arts sont **transmis et conservés**.

Or, il y a conflit de visions sur le Patrimoine artistique. Les approches divergent entre certains historiens, commissaires d'exposition, conservateurs de musées, artistes visuels et autres acteurs et admirateurs... Pour les uns, les œuvres sont des 'objets morts', qui attendent une résurrection selon les possibilités et les discours... Mais pour les autres, elles sont des modèles ardents, des répertoires de formes et de qualités à préserver pour stimuler la création artistique et le désir de l'Art. – Question de *développement durable* de la sensibilité humaine !

Dans ce débat (qui n'a pas vraiment eu lieu !), tenant de la 'seconde' conception, je constate jusqu'à preuve du contraire que **les restaurations esthétiques attentent trop souvent à l'intangibilité des œuvres**.

Dans ces atteintes, la responsabilité du C2RMF est engagée au premier chef (cf. le vécu récent avec *la Sainte Anne* de Léonard de Vinci).

Il bénéficie en la matière d'une toute-puissance hautement contestable en ceci qu'elle est fondée sur la seule « *technoscience* » de la chimie, du laser et du micron... Pour la légitimité de cette toute-puissance, il la trouve dans les délibérations de '*Commissions interdisciplinaires*' elles-mêmes sujettes à caution : quoi donc peut justifier cette appropriation par ces dernières d'un champ de compétences professionnelles quand leurs membres ne sont experts en Art qu'en théorie, et pourtant se retrouvent *juge et partie* dans la conduite des interventions ?

Face au traitement infligé aux œuvres, il devient d'une urgence criante de revenir, en la méditant avec gravité et sincérité, à la mise en garde de Nicolas Poussin : « **Le bien juger est difficile, si l'on a en cet art grande théorie et pratique jointes ensemble** ».

Je m'autorise, dans cette citation, à souligner le mot *pratique*...

Dans l'espoir d'avoir retenu légitimement votre attention, veuillez croire, Madame le directeur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Etienne TROUVERS

Le 15 AVR. 2015

Monsieur Étienne TROUVERS

75015 PARIS

Enregistrement : 232
V/réf. :
Affaire suivie par : Pierre Curie, conservateur en chef,
responsable de la filière Peinture
Site : Paris
Poste : 01 40 20 24 32
Courriel :

Objet : restauration de *L'atelier du peintre* de Courbet au musée d'Orsay

Carrousel :
Laboratoire
Palais du Louvre
Porte des Lions de l'aile Flore
Escalier de l'horloge
14, quai François Mitterrand
75001 Paris
téléphone : 01 40 20 56 52
télécopie : 01 40 20 68 56

Monsieur,

Votre lettre à M. le Premier Ministre lui faisant part de votre inquiétude quant à la restauration de *L'atelier du peintre* de Courbet (musée d'Orsay) nous a été transmise et je tiens à y répondre afin de dissiper vos craintes.

Versailles :
Ateliers de restauration
Petite écurie du roi
2 avenue Rockefeller
CS 50505
78007 Versailles Cedex
téléphone : 01 39 25 28 28
télécopie : 01 39 02 75 45

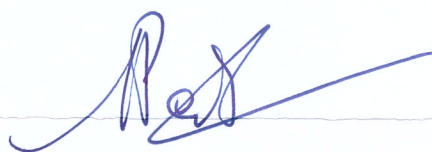
Comme vous le savez, cette intervention a été précédée par une très importante campagne d'investigations scientifiques menée par le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) ainsi que par une étude de faisabilité conduite par une restauratrice. L'opération était devenue indispensable car la couche picturale du tableau présente des soulèvements récurrents qu'il devient urgent de stabiliser pour assurer la conservation de l'œuvre.

Flore :
Ateliers de restauration
Palais du Louvre – Paris
Porte Jaujard
téléphone : 01 40 20 24 20
télécopie : 01 40 20 24 47

Au stade actuel de la restauration, il apparaît que cette fragilité est due à la préparation de la toile et aux nombreux roulages qu'elle a pu subir dès sa création. L'allègement moyen des vernis, qui permet un refixage cependant efficace de la peinture, laisse sur l'œuvre une couche significative de résines anciennes de restauration qui garantissent le degré mesuré de l'intervention. Pour autant, celle-ci révèle de nombreux détails précédemment occultés par l'épaisse couche de vernis oxydé, sans modifier l'équilibre esthétique de la composition, mais au contraire en le magnifiant car celle-ci recouvre une bonne part de son coloris et de ses contrastes perdus.

J'ajoute que le travail de l'équipe de restauration s'effectue en public, sous le contrôle permanent de l'équipe de la conservation du Musée d'Orsay, du département restauration du C2RMF et d'une commission scientifique constituée *ad hoc*, dont les membres se réunissent très régulièrement pour opérer les choix techniques et esthétiques.

En espérant que ces éléments répondent à vos questions et à vos inquiétudes, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.



Isabelle PALLOT-FROSSARD
Directeur

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Chef de Cabinet

Monsieur Étienne TROUVERS

75015 PARIS

Paris, le **19 FEV. 2015**

Nos réf. : PART/835/MES

Monsieur,

Les services du cabinet du Premier ministre ont appelé l'attention de Madame Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, sur vos considérations relatives à la politique de restauration des œuvres d'art dans les musées français et notamment celle de « L'Atelier du peintre » de Gustave Courbet.

La ministre a pris connaissance de votre correspondance avec attention et m'a chargé d'en informer les services concernés de la direction générale des patrimoines.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Yann BATTEFORT

PREMIER MINISTRE

Le Chef de Cabinet

Paris, le 07 JAN. 2015

Références à rappeler :

CAB IV/2 - SJ/

R028841.01.1

Monsieur,

Vous avez appelé l'attention du Premier ministre sur la politique de restauration des œuvres d'art dans les musées français, à travers l'exemple de *L'Atelier du Peintre* de Gustave Courbet par le Musée d'Orsay.

Soyez assuré qu'il a été pris connaissance de vos préoccupations avec intérêt.

Compte tenu de votre démarche, j'ai transmis votre correspondance à Madame Fleur PELLERIN, Ministre de la culture et de la communication, en lui recommandant d'en prescrire un examen attentif et de vous tenir directement informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Premier ministre



Sébastien GROS
Chef de Cabinet

Monsieur Etienne TROUVERS

75015 PARIS